

Relevé des notes obtenues dans l'année scolaire 2019 - 2020

au titre du Baccalauréat général session 2021

N° candidat : 01948310088

Inscription n°: 001

RECTORAT D'AIX-MARSEILLE DIEC 3.02 - Epreuves anticipées Place Lucien Paye

13621 AIX EN PROVENCE CEDEX 1 Mail.: bac2021@ac-aix-marseille.fr

MONSIEUR BLIN Armand 1684 Av F. Ferrini 13090 AIX EN PROVENCE

Nom de famille : BLIN Nom d'usage : Prénom(s) : Armand Né le : 23/05/2003

A: NEUILLY-SUR-SEINE (092)

INE: 060359255GC

Etablissement : 0131319N LYCEE LA NATIVITE AIX EN PROVENCE CEDEX 2

Catégorie : SCOLAIRE

Edité le : 13/10/2020 14:14

1/1

| Epreuve terminale anticipée de Français | Note sur 20 |
|---|-------------|
| Français écrit | 13,00 |
| Français oral | 13,00 |

| Epreuves communes de contrôle continu organisées en classe de 1ère | Note 1 sur 20 | Note 2 sur 20 |
|---|---------------|---------------|
| Enseignements communs | | |
| Histoire - Géographie | 10,00 | Dispensé |
| Langue vivante A - Anglais | 15,50 | Dispensé |
| Langue vivante B - Espagnol | 13,00 | Dispensé |
| Enseignement scientifique | | 13,50 |
| Spécialité | | |
| Enseignement de spécialité suivi uniquement en 1ère : Numérique et sciences informatiques | | 17,50 |

| Evaluation chiffrée des résultats de l'élève en classe de 1ère (Livret) | |
|---|--|
| Moyenne annuelle 1ère : 13.59 | |

A Aix en Provence, le 09 octobre 2020

Recteur de la région académique Provence-Alpes-Côte d'Azur Recteur de l'académie d'Aix-Marseille Chancelier des universités

Bernard BEIGNIER

Référence Réservée à l'administration : 2020 - 1 - 1 Cyclades 1/2

Comprendre mon relevé de notes

> Epreuve terminale anticipée de français

Dans ce cadre vous trouverez vos notes de Français : écrit et oral.

> Epreuves communes de contrôle continu (E3C) organisées en première

(Candidats scolaires uniquement)

Dans ce cadre vous trouverez:

- Les notes obtenues dans le cadre des E3C
 Note 1 = 1^{ère} période d'évaluation
 Note 2 = 2^{ème} période d'évaluation
- La note obtenue pour l'enseignement de spécialité suivi uniquement en première

Les cases grisées correspondent à des évaluations qui ne sont pas prévues par la réglementation.

Pour les candidats autorisés à l'étalement des épreuves sur plusieurs sessions, la mention « A évaluer ultérieurement » apparaît au lieu de la note.

Epreuve passée au titre des épreuves communes de contrôle continu

(Candidats individuels, issus d'un établissement hors contrat ou d'un établissement non homologué situé à l'étranger et candidats CNED scolaires)

Dans ce cadre, vous trouverez la note obtenue pour l'enseignement de spécialité suivi uniquement en première.

> Evaluation chiffrée des résultats en classe de première

(Les candidats individuels, issus d'un établissement hors contrat ou d'un établissement non homologué situé à l'étranger ne sont pas concernés par cette rubrique)

Dans ce cadre vous trouverez :

- Les enseignements optionnels pour les candidats qui en ont choisi
- Pour les candidats concernés, les enseignements spécifiques pris en compte dans le cadre de l'OIB et des sections binationales (ABIBAC, BACHIBAC, ESABAC)
- La moyenne des résultats de la classe de première

Pour les candidats autorisés à l'étalement des épreuves sur plusieurs sessions, la mention « Calculée ultérieurement » apparaît au lieu de la moyenne annuelle des résultats

NB : les résultats présentés sur ce relevé de notes sont provisoires. Ils seront complétés par les notes obtenues l'année de terminale. Ces notes seront validées par le jury de délibération.

Le résultat final sera calculé en tenant compte des coefficients appliqués (de 1^{ère} ET de terminale) pour l'obtention du baccalauréat après validation par le jury de délibération.